



AIPR (AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX) - ENCADRANT



PRÉSENTATION.....

> Descriptif

Obligatoire depuis le 1er janvier 2018, l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) s'adresse à toutes personnes ou équipes travaillant sur ou à proximité des réseaux souterrains, aériens et subaquatiques.

> Objectifs

Etre capable d'appliquer et de faire appliquer les dispositions obligatoires de sécurité et de précautions concernant les réseaux lors des interventions.

> Public concerné

Personnel en charge de l'encadrement des travaux, responsables des opérateurs sur les chantiers.

> Pré-requis & conditions d'accès

Disposer des aptitudes et connaissances à la préparation administrative et technique des chantiers.



COMPÉTENCES & DÉBOUCHÉS.....

> Compétences visées

Capacité à encadrer une équipe d'opérateurs sur un chantier à proximité des réseaux. Capacité à prendre les dispositions appropriées pour épargner les réseaux de détérioration lors d'une intervention à proximité des réseaux.

> Les + Promotrans

- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Un encadrement adapté tout au long de la formation.

> Certification

Attestation de formation.

Attestation de compétences (si réussite à l'examen d'évaluation).





PROGRAMME.....

> **Durée** : 1 à 2 jours

> **Intitulés des modules**

- Les différents types de réseaux susceptibles d'être rencontrés dans le cadre d'un chantier.
- Identification des réseaux sur les plans.
- Le marquage des zones selon le type et la nature des réseaux.

> **Méthodologie**

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
Etude de situation.

> **Modalités d'évaluation**

Examen par QCM sur la plateforme MEDDE



INFOS PRATIQUES.....

> **Dates et lieux** : Contactez le centre de formation le plus proche de chez vous.

> **Modalité(s) de formation** : Formation en présentiel dans nos centres de formation.

> **Contact** : contact@promotrans.fr

